## Rappel du mandat

Dans sa lettre mandatant le BAPE de tenir une enquête, avec audience publique, sur la gestion des résidus ultimes, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoit Charette, demandait spécifiquement de dresser :

- le portrait actuel de leur élimination;
- le portrait de la capacité d'élimination anticipée pour les 20 prochaines années.

Afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale visant à combler les écarts entre la capacité d'élimination anticipée et les besoins, le ministre demandait également :

- de réaliser une cartographie des parties prenantes intégrant les rôles et les préoccupations des différents intervenants (population, paliers gouvernementaux, secteur privé) par rapport à la gestion des résidus ultimes;
- d'analyser les méthodes d'élimination ou de traitement existantes ainsi que les technologies et mécanismes innovants notamment ceux utilisés ailleurs dans le monde, et dont le Québec pourrait s'inspirer pour récupérer des sources d'énergie ou des matières tout en favorisant les principes de l'économie circulaire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- d'évaluer des mesures, solutions ou exigences visant à assurer une meilleure gestion des résidus ultimes en tenant compte des divers contextes régionaux;
- de déterminer les conditions favorables à l'acceptabilité sociale des différentes options analysées, en s'appuyant sur les meilleures pratiques.

## « Pour faire un bon pronostic, il faut établir un bon diagnostic »

**Joseph Zayed**, président de la commission d'enquête

**Joseph Zayed**
Président de la commission d'enquête

Titulaire d'un doctorat en santé publique, option toxicologie de l'environnement, Joseph Zayed a été professeur titulaire à l'Université de Montréal où il a également occupé la fonction de directeur des diplômes d'études supérieures spécialisées en Santé environnementale mondiale et en Environnement, santé et gestion des catastrophes.

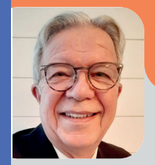

**Pierre Renaud**
Commissaire

Ingénieur mécanique de formation, Pierre Renaud est également titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Laval. Après un passage aux Ateliers d'ingénierie Dominion, il a ensuite oeuvré au Centre de recherche industrielle du Québec, au Bureau de normalisation du Québec et à la Régie de l'énergie.

**La commission a pu compter sur l'expertise de plusieurs analystes ayant des compétences dans différents domaines dont l'économie, la biologie, les sciences de la terre et les sciences sociales, ainsi que sur le savoir-faire de professionnels de la communication, du droit, des technologies de l'information , de la coordination et du secrétariat.**

# LE RAPPORT EN UN CLIN D'ŒIL

## L'état des lieux et la gestion des résidus utlimes

**MANDAT D'ENQUÊTE ET D'AUDIENCE PUBLIQUE DU 8 MARS 2021 AU 11 JANVIER 2022**

**Les rapports du BAPE ont pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale.**

**9** **séances** de questions pour mieux comprendre les enjeux

**10** **séances** pour permettre aux citoyens de s'exprimer

**6** **séances** dédiées aux nations et communautés autochtones

**9** **ateliers** d'échange et de réflexion réunissant 29 conférenciers nationaux et internationaux auxquels ont participé 233 personnes provenant de 154 parties prenantes

### Le rapport contient

**623** pages

**12** chapitres

**301** constats

**112** avis

### Le rapport s'appuie sur

**Une enquête** auprès d'une soixantaine de gestionnaires de lieux d'élimination

**Une enquête citoyenne** auprès de 1000 personnes à travers le Québec

**La participation** de plus de 500 personnes, dont plusieurs représentant des groupes, des associations et des organismes

**La collaboration** de 59 personnes-ressources représentant 7 ministères et organismes

**189** **mémoires** déposés

**585** **documents** déposés

**Depuis sa création en 1978, il s'agit du 11e mandat générique réalisé par le BAPE.**

INFORMER CONSULTER ENQUÊTER AVISER

*Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*
Québec

# Un rapport étoffé

## Une analyse scientifique rigoureuse et complète

La commission d'enquête brosse un portrait complet de l'élimination des matières résiduelles. Son rapport est le fruit d'une analyse et d'une enquête rigoureuses qui intègrent les enjeux écologiques, sociaux et économiques. Plus spécifiquement, la commission aborde en profondeur :

- les enjeux écologiques
- les enjeux de santé publique
- les enjeux économiques
- les technologies et les pratiques d'élimination et de traitement des matières résiduelles
- l'acceptabilité sociale et les enjeux sociaux
- les besoins et les capacités d'élimination jusqu'en 2041
- la gestion des matières résiduelles en territoires conventionnés

## Le bilan de la gestion des matières résiduelles

Le bilan des dernières années est décevant. En 2019, la quantité de matières résiduelles éliminées par habitant atteignait 724 kg, soit environ 3 % de plus que l'objectif fixé pour 2015 et 38 % de plus que l'objectif de 525 kg fixé pour 2023 dans le Plan d'action 2019-2024.

À partir des prévisions des quantités de matières résiduelles à éliminer d'ici 2041, telles que réalisées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la commission d'enquête est d'avis que l'atteinte de l'objectif de 525 kg/hab pour 2023 est improbable. Le ministère lui-même estime que cet objectif serait presqu'atteint en 2041 selon son scénario réaliste, et ce, en dépit des réformes qui sont en place ou en cours d'implantation.

Il faudrait donc changer de paradigme et ne plus revisiter les objectifs en fonction des résultats, mais plutôt apporter les changements qui s'imposent pour atteindre les objectifs que le gouvernement s'est fixés.

## Les préoccupations et les opinions exprimées par les participants

- La hiérarchie des 3RV-E et les actions à privilégier
- La nécessité de faire plus et mieux
- Les responsabilités de l'État
- Une gestion à l'échelle régionale
- L'accompagnement et la concertation
- L'implication du secteur privé
- L'information, la sensibilisation et l'éducation
- La réduction à la source
- Le réemploi et l'économie de partage
- La collecte sélective
- La consigne et le recyclage du verre
- La complexité du tri à la source
- Les installations de tri et de conditionnement
- L'amélioration du système de recyclage
- La transition vers l'économie circulaire
- La responsabilité élargie des producteurs
- Le développement de nouvelles technologies
- Les coûts de l'élimination
- Les redevances à l'élimination
- L'enfouissement
- L'incinération
- Les émissions de gaz à effet de serre
- Les matières organiques
- Le secteur des industries, des commerces et des institutions
- Le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition

# Renverser la tendance
## 11 orientations stratégiques

Les constats et avis de la commission d'enquête, dont plusieurs convergent avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, ont permis de dégager 11 orientations stratégiques qui devraient guider le gouvernement dans la prise de décisions éclairées pour la gestion des matières résiduelles. Elles devraient aussi permettre de renverser la tendance et d'éviter de revisiter les objectifs d'élimination des matières résiduelles en fonction des résultats mais plutôt d'apporter les changements qui s'imposent pour l'atteinte des objectifs que le gouvernement se sera fixés. Ces orientations ont été regroupées en trois thèmes.

**L'APPROCHE STRUCTURELLE**

1. L'économie circulaire comme modèle prioritaire
2. La nécessaire révision de nos modes de consommation

**LA MISE EN ŒUVRE EFFICACE**

3. L'État comme modèle d'exemplarité
4. L'écofiscalité comme levier d'action central
5. L'information et la sensibilisation : des outils essentiels
6. L'accessibilité des données et la transparence
7. L'innovation pour l'atteinte des objectifs

**LE REDRESSEMENT DE LA GOUVERNANCE**

8. Le renforcement législatif et réglementaire
9. L'incontournable régionalisation
10. Les solutions pérennes pour les territoires éloignés
11. L'indispensable optimisation de la gouvernance

### *RECYC-QUÉBEC*
## Un interlocuteur central dans la gestion des matières résiduelles

Pour assumer pleinement son rôle pivot et de référence et pour lui permettre de relever les nouveaux défis qui l'attendent, la société d'État gagnerait considérablement à revoir sa vision en plaçant la réduction, le réemploi et l'économie circulaire au cœur de ses objectifs et en développant des pôles d'excellence qui revêtent une importance stratégique. De son côté, le gouvernement devrait tabler sur l'élargissement et le renforcement des responsabilités et du leadership de la société d'État.

# Près d'un an de consultation, d'enquête et d'analyse

Cliquez ici pour consulter le rapport